



(<http://www.leparisien.fr>)

L'ancienne carrière pourrait renaître

Le Parisien | 28 Avril 2011, 07h00

Au lieu-dit les Dormants, à Saint-Maximin, il est une carrière laissée en sommeil depuis la fin du XIXe siècle. Sur un peu plus de 57 ha, seulement 5 sont aujourd'hui exploités. Cette parcelle n'étant pas éternelle, la société Pierre de Saint-Maximin et de Saint-Leu Carrières Ouachée & Corpechot vient de demander en plus de l'autorisation de renouveler l'exploitation de ces terrains, celle de l'étendre.

« On veut remettre le site en conformité, explique Frédéric Milleville, responsable du site. Et si on trouve de la pierre, on l'exploitera. » Une enquête publique est en cours (<http://actualites.leparisien.fr/cours.html>) et vient d'être prolongée jusqu'au 13 mai. Les documents de l'étude sont accessibles à la mairie et chacun peut consigner ses observations ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, qui tiendra notamment une permanence à la mairie demain après-midi.

Le projet inquiète une partie des riverains

Déjà, le projet inquiète une partie des riverains. Et notamment un petit groupe d'habitants du lotissement qui borde la carrière qui ne souhaitent pourtant pas s'exprimer publiquement. Ils livrent néanmoins leurs craintes. En vrac : un accroissement du bruit, de la poussière, des vibrations et, à terme, une dévaluation de leur bien immobilier (<http://actualites.leparisien.fr/immobilier.html>). Dans leur quartier, un tract a même été distribué. Il renvoie à un blog, écrit là encore sous couvert d'anonymat, où s'expriment dans les commentaires les angoisses de certains riverains.

Frédéric Milleville assure pourtant qu'il n'y aura « pas plus de nuisances qu'actuellement ». Un chemin devrait même être aménagé pour éloigner les camions des habitations. « Les pavillons seront au moins à 70 m de l'activité, poursuit-il. On est au fond de la carrière, dans le trou. Donc les bruits ne parviendront pas jusqu'aux pavillons. Et puis, on est une carrière depuis l'époque gallo-romaine. » Le tout s'est développé sous Louis XIV et a été exploité pour les palais du Louvre ou de Versailles. « Les terrains n'ont pas changé depuis 1932, les gens ne peuvent pas ne pas savoir qu'il y a des carrières », renchérit le responsable du site, qui assure qu'il ne s'agit pas pour lui de s'agrandir mais de pérenniser une activité qui mobilise 17 employés sur le site.

Du côté de la municipalité, on rappelle que c'est à la préfecture que reviendra la décision finale. « Nous souhaitons que le travail de la pierre perdure, mais aussi que les gens soient protégés, nuance le maire, Serge Macudzinski. Le dossier ne mérite pas une révolte, mais il faut être vigilant. » Il rappelle ses principes : « Le respect de la partie noble de la pierre; le remblaiement par des produits inertes; la préservation du coteau qui domine la vallée de l'Oise; un arrêt de la carrière à 200 m des habitations. » Il en profite également pour souligner qu'à « Saint-Maximin, il n'y a pas une maison qui ne soit pas proche d'une carrière ».

> Venez débattre et poser vos questions sur nos forums ! (<http://forum.leparisien.fr/>)

Le Parisien

Voir tous les articles de la rubrique ► (</saint-maximin-60740>)

A voir sur le web

Hyper Cacher : un policier du RAID raconte l'assaut contre Amedy Couli

